Châteauneuf de GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE

Bulletin Municipal

N° 128 - Juin 2020 *Directeur de Publication :* P. Molland - *Comité de rédaction :* A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - *Imprimerie* Quadrifolio

Chères Castelnovines, Chers Castelnovins,

C'est dans les conditions bien singulières de la crise sanitaire que s'est finalement déroulée l'installation de notre nouvelle équipe municipale le 25 mai, plus de deux mois après notre élection du 15 mars.

Reporter ainsi cette installation a été une bonne chose : cela a permis à la municipalité de concentrer son attention sur les besoins de chacun d'entre vous pendant cette période de confinement, ainsi que sur le respect des mesures de distanciation et sur les adaptations de note vie sociale pour limiter la propagation de la maladie et ne pas mettre en danger les plus fragiles d'entre nous.

Cette période d'adversité que nous traversons a montré bien des atouts de notre village, qui ont permis d'atténuer les conséquences négatives. De nombreuses chaînes de solidarité se sont mises en place spontanément (couturières, livreurs bénévoles, entreprises donnant gracieusement des protections…), nos agriculteurs ont développé des circuits de vente directe pour faciliter les approvisionnements, les commerçants ont rapidement adapté leurs habitudes, les professionnels de santé ont été présents au plus près de la population tout en préparant les mesures nécessaires si une vague plus importante était arrivée, les personnels municipaux sont restés attentifs et disponibles pour les Castelnovins, la proximité et l'entraide ont permis de garder un contact bienveillant avec nos concitoyens fragiles ou isolés…

Cet édito est l'occasion de remercier tous ceux, professionnels et bénévoles, qui s'engagent pendant cette crise sanitaire, et de redire notre soutien à ceux qui ont été touchés par le coronavirus et à ceux qui sont lourdement impactés par les mesures encore en vigueur.

A nous d'entretenir l'élan qui s'est manifesté pendant le confinement et de continuer à développer la proximité, l'entraide et l'engagement de tous dans la vie locale, ainsi que la relocalisation de nos activités à l'échelle de la commune, et notamment l'agriculture, l'alimentation et la consommation.

Si je peux saluer les atouts de notre commune aujourd'hui dans ces lignes, c'est en grande partie parce que les équipes municipales précédentes, et tout particulièrement Pierre Molland, ont œuvré sans relâche pour faire de Châteauneuf de Gadagne ce village où il fait bon vivre et où chacun peut trouver sa place.

Je tiens à rendre hommage au Conseil Municipal sortant pour le sérieux avec lequel il a assumé son rôle, pour le travail accompli dans l'exercice de son mandat et pour les réalisations qui en ont résulté. J'honorerai tout particulièrement Pierre Molland, qui après 43 ans de mandat municipal, dont 36 en tant que Maire, a décidé de se retirer. La chance que j'ai eue d'avoir œuvré à ses côtés me permet de témoigner de la façon à la fois objective et responsable, avec laquelle il a mené l'action municipale, à l'écoute de tous et toujours respectueux de la diversité des points de vue et des centres d'intérêt. Il a su prendre les responsabilités que lui conférait sa fonction, et décider en les assumant pleinement, sans démagogie, dans l'unique considération de l'intérêt général. Son nom est déjà inscrit dans l'histoire de notre village et dans le coeur de ses habitants.

Le premier Conseil Municipal d'installation s'est tenu sans public pour lutter contre la propagation du virus, et ces conditions atypiques n'ont malheureusement pas permis de célébrer comme il se doit, la passation entre l'équipe sortante et le nouveau Conseil. Nous corrigerons cela dans les mois à venir !

Je conclurai en remerciant tous les électeurs pour avoir accordé leur confiance à la liste Vivons Village et en remerciant mes collègues de ce nouveau Conseil Municipal qui s'engagent avec enthousiasme et énergie à mes côtés pour les six ans à venir.

Le travail ne manquera pas : le programme était déjà bien rempli, et la crise du COVID-19 nous encourage à accélérer encore plus les transitions à venir. Beaucoup de travail nous attend mais cela ne nous freinera pas, bien au contraire, puis qu'à Châteauneuf de Gadagne,

Toujours d'avantage, l'obstacle augmente mon ardeur.

Etienne KLEIN
Maire

Mes chers concitoyens

Après 43 ans passés au service de la Commune, j'ai quitté mes fonctions d'élu. Décision mûrement réfléchie, certes avec une pointe de tristesse, mais sans amertume aucune.

Élu depuis 1977, j'ai été conseiller municipal sous le mandat de Pierre Kreitmann, puis en 1983, 1er Adjoint sous le mandat de Guy Aimadieu jusqu'à son décès en juillet 1985. J'ai alors pris sa succession en tant que Premier Magistrat de la Commune. Puis, vous m'avez renouvelé votre confiance successivement en 1989, 1995, 2001, 2008 et 2014.

Convaincu du sens de l'intérêt général, je me suis toujours efforcé de développer le sens du "mieux vivre ensemble", en m'appuyant sur des équipes municipales unies, soudées et compétentes.

Le rôle d'élu conduit à prendre des responsabilités et faire des choix qui ont des répercussions sur votre vie quotidienne. Il ne faut oublier personne et agir toujours avec humanité. Je laisse à mes successeurs une collectivité en ordre de marche : des finances saines, des équipements de grande qualité, un personnel dévoué et compétent, une vie associative très dynamique et une qualité de vie reconnue bien au-delà de nos frontières.

Fort de ce bilan, dont je suis fier et que je partage avec vous, j'ai pensé qu'il ne fallait pas faire le mandat de trop : la vie publique, à ce niveau, est très passionnante mais éprouvante.

J'ai considéré qu'il y avait autour de moi des personnes tout à fait capables d'assurer la continuité. Il faut savoir passer la main, je pars la conscience tranquille.

Une page de ma vie va se tourner, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place, avec mon soutien. Elle a comme atout la jeunesse, l'expérience, la compétence et le sérieux. Je lui souhaite toute réussite et satisfaction dans l'exercice de son mandat.

Triste de perdre la proximité que ma fonction me permettait, mais heureux de pouvoir enfin consacrer de mon temps à ma famille, mes amis, mes passions et mes loisirs.

Je ne vous abandonne pas, je reste parmi vous et j'aurai toujours autant de plaisir à vous rencontrer lors des différentes manifestations organisées sur notre Commune.

A bèn-lèu….

Pierre Molland

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire	
KLEIN Etienne	
Le Bureau Municipal	
FABRE Marielle	*1er Adjoint - Enfance et environnement*
AIMADIEU Franck	*Vie associative et sport*
AUBERT Valérie	*Fêtes et cérémonies*
CHAMBARLHAC Liliane	*Action sociale et tourisme*
HUGUES Adeline	*Urbanisme, agriculture et police*
MASSEAUX Christian	*Finances, achats et administration*
VILMER Jean-Paul	*Bâtiments, réseaux et cadre de vie*
Les Conseillers Municipaux	
ALLIES Christophe	MALRIEU Catherine
BERTRAND Laurence	MAUSSAN Thierry
BERUD François	POYNARD Stephan
CHANSEL Catherine	ROLLAND Pascale
FLOURY Stéphanie	VANDENHAUTTE Lionel
GATTO Fabio	VAUTRIN Martine
GEREN Jean-Marc	VINCENT Claudie
GOGLIA Carmine	
Les Conseillers Communautaires	
KLEIN Etienne	VILMER Jean-Paul
FABRE Marielle	Suppléants
AIMADIEU Franck	HUGUES Adeline
CHAMBARLHAC Liliane	MAUSSAN Thierry
Les Suppléants	
LAUGIERO Jean-Philippe	*CEAGLIO Coralie*

RESULTAT DES ELECTIONS *(LISTE "VIVONS VILLAGE")*

	Votes	%
Inscrits	2 578	
Votants	1 015	39,37
Blancs /Nuls	103	10,15
Exprimés	912	89,85

CEREMONIE DU 8 MAI

Dans cette période de confinement, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée de manière très restreinte au monument au Morts. Les Castelnovins avaien été cependant invités à honorer les victimes de la deuxième guerre monidale en se recueillant à domicile et en pavoisant leur maison.

Une captation vidéo de la cérémonie au monument aux Morts a été réalisée et peut-être visionnée sur la page Facebook de la mairie :
www.facebook.com/chateauneufde-gadagne/

Pour écrire au BM :
bulletinmunicipalcdg@gmail.com
Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Mairie :	**04 90 22 41 10**
Pharmacie de garde :	Resogarde 3237
Médecins de garde :	15

Cabinets Infirmièrs

Place de la Poste

Demeure-Laurent	04 90 22 50 97
04 90 83 97 14	06 12 13 62 36
Lanzalavi-Carlet	06 84 53 62 22
Bouck	06 21 51 53 12

5, rue du Paty

Putti	06 29 35 63 18
Gueit	06 68 72 36 70

24, lot. Les Adrets

Ferriz – Fauconnier	06 27 39 81 62

463, route de la Gare - Cabinet Idel

Beziat	07 68 75 75 81
Haouir	06 79 51 27 20

MARCHE DU MERCREDI

Le marché du mercredi, qui se tient sur la place de la Poste, a repris ses activités depuis le lundi 20 mai.
Vous y retrouverez les marchands habituels.

MARCHE DES PRODUCTEURS

La réouverture du Marché des Producteurs est effective depuis plusieurs jours. Il se tient tous les **mardis de 17h à 19h30,** place du Marché.
Tout a été mis en oeuvre pour que les règles sanitaires soient respectées, afin d'assurer la sécurité des clients et celle des producteurs (*sens de circulation, présence de la police municipale, marquage au sol des distances à rtespecter, pas de contact avec la marchandise,...).*

NOUVEAU A GADAGNE

Praticienne certifiée en Hypnose, Programmation neuro-linguistique, vous propose un accompagnement pour surmonter le stress et les angoisses provoquées par cette période particulière. Il est possible de travailler sur différentes problématiques comme les troubles du sommeil, les phobies, le poids, le tabac, la confiance en soi, la concentration, la mémoire ... le tout en respectant les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Contact : 06.17.92.46.26

Certaines informations données ci-après sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées dans un proche avenir.
Vous trouverez des mises à jour en temps réel, sur nos sites internet et Facebook:
chateauneufdegadagne.fr/
facebook.com/chateauneufdegadagne

LA MEDIATHEQUE

Dans le souci de préserver la sécurité du personnel et du public, la Médiathèque Raoul Milhaud n'a pas rouvert ses portes.
Cependant, elle a mis en place un service de « Prêts à emporter », que l'on peut venir chercher devant la Médiathèque, sur rendez-vous préalable.
De même, les personnes fragiles ou isolées peuvent bénéficier du portage à domicile, sur demande, les mardis et vendredis matin.
Vous pouvez, en attendant la réouverture, déposer les documents en votre possession dans la Boîte de retours prévue à cet effet, sous les fenêtres du bureau. Ils seront placés en quarantaine avant leur remise en rayon.

SERVICES DE LA MAIRIE

Les services administratifs de la mairie ne reçoivent que sur rendez-vous. Merci, en cas de besoin, d'appeler le

04 90 22 41 10

OUVERTURE DES PARCS

La municipalité, afin de respecter les consignes sanitaires, considérant le caractère particulier de ces espaces dans notre village, et la possibilité pour chacun d'entre nous de pouvoir profiter de la nature à proximité de notre domicile, a décidé que les espaces publics suivants resteront fermés pour le moment :
le parc de l'Arbousière, le petit parc Paul Mille pour les plus petits enfants (*en raison de l'impossibilité de désinfections régulières),* **le complexe Paul Mille** (city park, skate park, stade), car *les jeux collectifs sont interdits,* **le fitness park** (*désinfection régulièrement les appareils impossible),* **et le boulodrome** (*protocole sanitaire contraignant édicté par la fédération française de pétanque.*

DECHETERIE

Les déchèteries sont à nouveau ouvertes normalement du **lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.**

Tous les matériaux sont acceptés sauf le mobilier.

L'accueil se fait sans rendez-vous préalable, mais :

- *l'accès est réservé uniquement aux usagers munis de leur carte de déchèterie et d'un justificatif d'identité correspondant*
- *Si la file devant la déchèterie est trop longue, il vous faudra patienter ou revenir sur un autre créneau*
- *les apports sont limités à 3m3 par passage*

En raison du contexte sanitaire, les surveillants ne pourront pas apporter leur aide lors des opérations de déchargement

DISPARITION

Diego Montserrate *nous a quitté récemment.*
Né en janvier 1931 en Espagne, il est arrivé avec ses parents en France, à l'âge de 10 ans. Il s'engage dans la Légion Etrangère et participe aux campagnes en Algérie de 1955 à 1960.
A son retour à la vie civile, il épouse Lucette et s'installe à Gadagne.
Après une première activité dans un garage de Caumont, il entre à Schweppes où il restera jusqu'à la retraite.
Très investi dans la vie du village, il fait partie de plusieurs associations, notamment sportives. Cet engagement
le conduit naturellement à faire partie du Conseil Municipal, et il est élu de 1989 à 2001.
Il était le responsable de la section FNACA de Gadagne (il assurera même un intérim de la section départementale pendant un an).
Il est l'artisan de la belle Etoile lumineuse qui surmonte le clocher de notre église.
Diégo était connu pour ses grandes qualités humaines, sa gentillesse et son abord avenant, sa serviabilité, en un mot pour sa bonté naturelle.
Le BM adresse à son épouse Lucette, et à toute sa famille, ses condoléances attristées.

Pierre Molland, six mandats

Pierre Molland, notre maire, a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat et de prendre enfin une retraite largement méritée. Après 43 ans de bons et loyaux services comme élu de la commune, cette décision - comme il le dit lui-même - le rend à la fois triste et heureux. Triste d'abandonner une équipe soudée et heureux du parcours accompli, et d'être libéré d'une pression quasi permanente.

Pierre est né le 23 décembre 1942, à Noves. Cinquième d'une fratrie de huit enfants, il grandit dans une famille très unie, dont les parents lui inculqueront le sens du respect, de la générosité et de la solidarité à l'égard ses autres. Ce qui le conduira naturellement, plus tard, vers l'engagement au service de ses concitoyens.

Ce sens de la solidarité et du partage, il les mettra en exergue dans ses activités de jeunesse qui l'ont aidé à grandir, notamment les activités sportives, le football en particulier. A Châteauneuf de Gadagne, il sera successivement capitaine des équipes des différentes catégories, entraîneur-joueur, entraîneur, puis trésorier du Sporting Club. Cette passion du football l'aura occupé jusqu'en 1982. Depuis, il est resté un fidèle supporter du Sporting, n'hésitant pas, le cas échéant, à le suivre jusque dans ses déplacements.

Après avoir vécu à Noves et Le Thor (pour ses activités professionnelles), il s'installe à Gadagne début 1975. Avec son épouse, Michèle, soutien indéfectible dans son long parcours d'édile municipal, mais aussi très impliquée dans la vie du village, il aura trois enfants.

Deux ans plus tard, il est élu conseiller municipal sous la municipalité de **Pierre Kreitman (de 1977 à 1983)**.

Un élu exemplaire

Aux municipales qui ont suivi, il est invité par **Guy Aimadieu** à faire partie de la liste que celui-ci conduisait, en qualité de Premier Adjoint. En **juillet 1985**, Guy Aimadieu décédait et le Conseil municipal faisait confiance à Pierre Molland, en le nommant Maire à son tour.

Réélu en **1989, 1995, 2001, 2008 et 2014,** son retrait en 2020 lui aura ainsi valu de passer **43 ans d'engagement au service des Castelnovins, dont 35 en tant que Maire**. **Il est donc, au regard de l'histoire, l'édile qui est resté le plus longtemps à la tête de la Municipalité de notre commune (devant Voltaire Garcin).** Pendant cette longue période, il a eu le loisir de rassembler des hommes et des femmes de toutes convictions, amoureux de notre village, disponibles et généreux, en pensant que les différences deviendraient des complémentarités.

Le rôle de Maire conduit à faire des choix et prendre des responsabilités qui ont des répercussions sur la vie quotidienne de ses concitoyens. Il ne faut oublier personne et agir toujours avec humanité. C'est une lourde responsabilité qu'il lui a appartenu d'exercer avec courage et détermination, en cohérence avec ses propres valeurs, et au service de tous. Pierre a toujours été convaincu du sens de l'intérêt général et évité les conflits autant que faire se pouvait. Il s'est efforcé de développer le sens du mieux vivre ensemble, en s'appuyant sur des équipes municipales unies, soudées et compétentes.

Aujourd'hui, Pierre laisse à ses successeurs une collectivité en ordre de marche : les finances sont saines, les équipements de grande qualité, un personnel dévoué et compétent, une vie associative très dynamique et une qualité de vie reconnue bien au-delà de nos frontières. Un bilan qu'il partage avec l'ensemble des élus et du personnel communal et dont il peut être fier.

Il a toujours considéré que la Municipalité s'apparentait à une entreprise de services, à l'écoute de la population. Il a maintenu une gestion dynamique mais avec la prudence qui le caractérise, et a toujours affirmé être particulièrement fier des élus qui l'ont accompagné et soutenu, et des employés municipaux qui ont en permanence fait en sorte de faciliter la vie de nos concitoyens, en privilégiant la notion de service public.

C'est fort de ce bilan, qu'il a pensé qu'il ne fallait pas faire le mandat de trop. La vie publique, à ce niveau, est très passionnante mais dévorante. Et il a considéré qu'il y avait autour de lui des personnes tout à fait capables d'assurer la continuité. Il faut savoir passer la main, après avoir exercé plusieurs mandats en se dévouant pour le bien-être de tous. A cet égard, il peut partir la conscience tranquille!

Une page de sa vie va se tourner, il se retire et quitte cette grande famille qu'il a eu à coeur de rassembler. La nouvelle équipe municipale va se mettre en place, avec son soutien. Elle aura comme atouts l'expérience, la compétence, le sérieux, un profond rajeunissement et une formidable envie de réussir.

****

*En cette circonstance historique, le BM que Pierre Molland a aidé et encouragé à grandir, en en faisant le lien avec la population castelnovine, se faisant l'écho de ses nombreux lecteurs, lui souhaite un avenir radieux et lui dit : « **Bono retirado Pèire** » !*

et un parcours remarquable

LES MANDATS DE PIERRE MOLLAND

1977-1983
Maire : Pierre KREITMANN
1ère Adjointe : Simone DAUMAS

1983-1985
Maire : Guy AIMADIEU
1er Adjoint : Pierre MOLLAND

1985-1989
Maire : Pierre MOLLAND
1er Adjoint : Alain RAMOINO

1989-1995
Maire : Pierre MOLLAND
1er Adjoint : Louis COARD

1995-2001
Maire : Pierre MOLLAND
1er Adjoint : Louis COARD

2001-2008
Maire : Pierre MOLLAND
1ers Adjoints : Louis COARD, puis Fabienne RAGONNET

2008-2014
Maire : Pierre MOLLAND
1ère Adjointe : Fabienne RAGONNET

2014-2020
Maire : Pierre MOLLAND
1er Adjoint : Etienne KLEIN

Quelques-unes des réalisations marquantes depuis 1985

LES BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

L'Arbousière

Les Pénitents

La Chapelle

La Médiathèque

Le Mas de la Treille

Le Logis des Arquières

Le Stade de la Galère

Le Boulodrome

L'Aire de Fitness

Le Skate Park

La Place du Marché

Le Rond-Point de Morières

Le Rond-Point de Caumont

La Rue de la Juiverie

La Route de la Gare

La Route de Caumont

LES MANIFESTATIONS MAJEURES

Le Festival

Le Ban des vendanges

La Foulée des Félibres

Le Téléthon

Les Saynètes du Festival

Les Gourmandines

La Coupe de L'Espérance

Les Peintres en Liberté

La Plantation de l'Arbre de la Liberté

Le Jumelage avec Perroy

Le 150e Anniversaire du Félibrige

Le Repas de l'Age d'Or

RETOUR A L'ECOLE

La municipalité a décidé d'ouvrir le groupe scolaire à partir du 12 mai, et seulement sur la base de l'inscription volontaire des enfants par leurs parents, de limiter à 10 le nombre maximum d'enfants dans chaque classe en maternelle et à 15 en élémentaire, et de faire fonctionner le service de cantine (toutefois, les enfants mangeront dans leur classe, à leur table).

La priorité dans cette réouverture a été de faire le maximum pour la sécurité sanitaire des enfants et des personnels des écoles. Nous suivons donc rigoureusement les axes d'action définis dans le protocole sanitaire de l'Education Nationale : *maintien de la distanciation physique, application des gestes barrières, limitation du brassage des élèves, nettoyage et désinfection des locaux et matériels.*

L'ouverture de l'école a été possible grâce à des enseignants et à l'ensemble du personnel municipal qui mettent tout en oeuvre actuellement pour que cela puisse se passer au mieux compte tenu de la situation sanitaire. Ces agents ont également répondu présent pendant la période de confinement pour accueillir les enfants des personnels en première ligne face au Coronavirus. Un suivi pédagogique a été maintenu par les enseignants auprès de tous les enfants du groupe scolaire.

Toutes ces personnes qui se sont mobilisées avec détermination et qui poursuivent leur engagement auprès de nos enfants, méritent nos remerciements.

LA FIN D'UNO CHAUCHO-VIEIO

Lou jour benesido es arriva : enfin sian plus embarra !

Quand i'eron, a faugu countunia à trouva d'óucupacioun à l'oustau, bord qu'èro feni lou tèms dóu « shopping » e di rendès vous encò dóu couifur !
Li jouvènt devian estudia en ligno, qu'acò lis agrado gaire e qu'amon miès li jo video.

Pamens, fin finalo, se prenié lou tèms de legi, de jouga en famiho, de se telefouna, de se saluda entre vesin e de descurbi que poudèn estre soulidàri.

E pièi, cade sèr à 8 ouro picanto, en vilo, mai tambèn dins li cèntre di vilajoun, d'un inmoble à l'autre, d'un bescaume à l'autre, li gènt picavon di man, bel oumenage pèr tóutis aquéli que se soun satira, jour e niue pèr sougna e sauva aquéli que n'avien besoun.

Mau-grat li mesuro radicalo et força restritivo, qu'an pres lis autourita pèr counteni l'espandimen de l'epidemìo, la poupulacioun, counsciènto de la graveta de la situacioun, a respeta dins l'ensèmble, emé força civisme, li recoumandacioun decreta.

Lou tèms vendra bèn-lèu de mesura lou tuert, à la fes ecounoumi e pouliti d'aquesto tempourado escuro pèr la planèto.

Mai, poudèn avé l'esper d'un mounde meiour, aro qu'aquelo marrido chaucho-vièio es darrié nautre ...

LA FIN D'UN CAUCHEMAR

Le jour béni est arrivé : enfin nous ne sommes plus confinés !

Quand nous l'étions, il a fallu continuer à trouver des occupations à la maison, puisque qu'était fini le temps du shopping et des rendez-vous chez le coiffeur !
Les jeunes devaient étudier en ligne, bien que cela ne leur plait guère et qu'ils aiment mieux les jeux vidéo.

Pourtant, finalement, on prenait le temps de lire, de jouer en famille, de se téléphoner, de se saluer entre voisins et de découvrir que nous pouvons être solidaires.

Et puis, à 8 heures sonnantes, en ville, mais également dans le centre des villages, d'un immeuble à l'autre, d'un balcon à l'autre, les gens applaudissaient, bel hommage pour tous ceux qui se sont épuisés, jour et nuit pour soigner et sauver ceux qui en avaient besoin.

Malgré les mesures radicales et fort contraignantes, qu'ont pris les autorités pour contenir la propagation de l'épidémie, la population, consciente de la gravité de la situation, a respecté dans l'ensemble, avec beaucoup de civisme, les recommandations édictées.

Le temps viendra bientôt de mesurer l'impact, à la fois économique et politique de cette période sombre pour la planète.

Mais, nous pouvons nourrir l'espoir d'un monde meilleur, maintenant que ce mauvais cauchemar est derrière nous...

EMPLOI DU FEU

L'arrêté préfectoral en date du 15 avril 2020 interdisant temporairement l'emploi du feu dans le Vaucluse **est abrogé**. En conséquence, ***l'usage du feu sur le département est autorisé*** dans des conditions strictement encadrées.

Les agriculteurs et les personnes soumises à l'obligation légale de débroussaillement sont autorisés à brûler les déchets verts. Il est rappelé que l'incinération de déchets verts doit être liée :
• *à une obligation légale de débroussaillement au titre du code forestier ;*
• *directement à l'exploitation agricole : elle consiste au brûlage sur la parcelle exploitée des résidus de tailles, de coupes, ou d'arrachages qui ne peuvent pas être valorisés. Cette action est possible uniquement sur les parcelles affichées sur le relevé parcellaire pour les cotisations sociales agricoles ou sur les parcelles dont la surface en production est supérieure à 0,5 hectare d'un seul tenant ;*
• *à la gestion forestière ;*
• *à une obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie prescrite par arrêté de l'autorité compétente.*

En cette période, il est essentiel de redoubler de vigilance et d'adopter les bons comportements :
- Ne pas brûler ses déchets verts en dehors des conditions prévues par les arrêtés préfectoraux : c'est strictement interdit ! D'autres alternatives existent ;
- Ne pas jeter ses mégots par la vitre de son véhicule ;
- Maintenir ses parcelles débroussaillées ;
- Face à un départ de feu, alerter au plus vite les secours : ***18 ou 112****.*

SOLIDARITE ET BENEVOLAT

Plusieurs personnes ont accepté de travailler bénévolement pour confectionner les masques de nos enfants. Certaines se sont regroupées (en respectant les mesures sanitaires), d'autres ont travaillé chez elles.

Elles ont confectionné de nombreux masques dès le début du confinement, afin de pallier l'offre réduite, pour les personnels soignants, les entreprises, et le personnel municipal en contact avec le public.
Les masques pour les enfants ont été distribués avec ceux de leurs parents.
Un grand merci à elles pour leur générosité !